

2021

Ville de Biot

Les marchés du village

Les marchés du village de Biot se déroulent les mardi et samedi matin, de 8h00 à 13h00. Déballage de 6h à 8h, remballage à partir de 13h jusqu’à 14h.

Rendez-vous incontournable pour les habitants, ces deux marchés rassemblent de nombreux professionnels qui proposent une grande variété de produits locaux.

**Le marché du mardi** matin prend place le long de la rue commerçante Saint Sébastien, regroupant produits alimentaires, textiles et accessoires, arts de la table, idées cadeaux.

# Le marché du samedi matin, situé sur la place des Arcades, est exclusivement réservé aux produits alimentaires, locaux et/ou bio.

# Tarification appliquée :

|  |  |  |
| --- | --- | --- |
|  | Période Estivale (de juin à septembre) | Hors saison |
| Saisonniers | 2,50 € le mètre linéaire par jour | 0,50 € le mètre linéaire par jour |
| Abonnés à l’année | 0,40 € le mètre linéaire par jour | |

# PERIODE D’ENGAGEMENT : (merci de préciser pour le mardi et/ou le samedi la périodicité)

🗆 **MARDI** : 🗆 Saisonniers 🗆 Abonnés à l’année

🗆 **SAMEDI** (alimentaire exclusivement) : 🗆 Saisonniers 🗆 Abonnés à l’année

# IDENTIFICATION DU CANDIDAT :

Nom : Prénom :

Nom de la société :

**Adresse personnelle :**

N° rue :

Code Postal : Ville :

🕾 Téléphone portable *(actif pendant la manifestation)* :

@ email :

**ADRESSE PROFESSIONNELLE (si différente) :**

N° rue :

Code Postal : Ville :

🕾 Téléphone portable : @ email : …………………………………………….

🖯 Site internet et/ou réseaux sociaux :

**CANDIDATURE EN QUALITE DE :** *(cocher la case correspondante)*

🗆 Artisan 🗆 Producteur 🗆 Artiste libre 🗆 Revendeur

🗆 Autre (préciser)

Merci de joindre IMPÉRATIVEMENT à votre dossier les documents suivants :

- un extrait d'immatriculation (SIRENE, Kbis, répertoire des métiers..) daté de moins de 3 mois,  
- une attestation d'assurance couvrant la responsabilité civile professionnelle,

- une copie de la carte de commerçant ou artisan ambulant

|  |
| --- |
| **LISTE DES PRODUITS PROPOSÉS A LA VENTE (partie rendue anonyme pour le passage en commission de sélection)** |

Veuillez cocher les cases correspondant aux produits mis à la vente :

En cas de produits multiples, merci de numéroter les catégories par ordre d’importance.

🗆 Alimentaire produits locaux

🗆 Alimentaire produits Bio

🗆 Alimentaire autres

🗆 Restauration sur place ou à emporter

🗆 Bougies - senteurs

🗆 Papeterie – Photo – Livres – BD

🗆 Arts

🗆 Bijoux

🗆 Textiles - accessoires

🗆 Décoration - arts de la table

🗆 Jouets

🗆 Autre (merci de préciser) :

**BESOIN**

Types de structure de vente : (parasols de marché, barnums, camion etc…)

Dimensions du stand souhaitées :

Longueur :

Profondeur :

Besoin en Electricité : 🗆 OUI 🗆 NON

Autres besoins :

Liste des produits ou articles issus de votre propre production artisanale :

Liste produits ou articles issus de commerce d’artisanat qui ne relèvent pas de votre production (indiquer la provenance) :

Liste produits ou articles issus de commerce industriel :

|  |
| --- |
| **OBSERVATIONS ET PRÉCISIONS PERMETTANT D’APPRECIER**  **LA QUALITÉ DE LA CANDIDATURE** |

Présentation détaillée de l’activité et/ou de la société :

Procédés de fabrication / Provenance des matières premières :

*\*Nous vous encourageons à ajouter en pièce jointes à ce dossier des photos de vos produits ainsi que de votre stand.*

J’atteste sur l’honneur l’exactitude de l’ensemble des renseignements fournis dans mon dossier de candidature.

Fait à …………………………, le……………………………

Signature

*(Mention manuscrite « lu et approuvé »)*

Le dossier complet doit être envoyé à :

**Service Communication & Attractivité du Territoire**

Ville de Biot

8-10 route de Valbonne, 06410 Biot

Par email à l’adresse suivante : [maxime.martino@biot.fr](mailto:maxime.martino@biot.fr)

Contact : 06 37 62 96 75